

En vue de régler les problèmes au CEGEP de Sorel-Tracy

Les enseignants accentueront les moyens de pression

TRACY (L.B.) — Le syndicat des enseignants du CEGEP, campus de Saint-Hyacinthe et campus de Tracy, a décidé d'accentuer les moyens de pression, destinés à régler les problèmes actuels du CEGEP et à soutenir leur demande visant à faire démissionner le président de la Corporation du CEGEP, M. Gaston Dorel, le directeur général du CEGEP, M. Henri-Paul Girouard, le directeur du campus de Tracy, M. Roland Gaudreau et à réintégrer dans ses fonctions, M. Jean-Jacques Marchand, directeur pédagogique de Tracy, dont le contrat n'a pas été renouvelé.

Les 18 chefs de département des deux campus ont remis leur démission. Tous les professeurs qui siègent à divers comités ont également démissionné de leur poste. Il s'agit de la commission pédagogique, du conseil d'administration, du comité de perfectionnement, du jury de promotion, du comité pédagogique de Tracy, du comité Expo-CEGEP

et du comité du plan. Les professeurs refusent de donner les cours d'été au collège. Ils demandent par ailleurs aux professeurs du secteur CEGEP de toute la province de s'abstenir de dispenser les cours à l'éducation permanente du CEGEP de Saint-Hyacinthe. Les professeurs refusent également de compiler, d'additionner les notes des élèves et de

calculer les moyennes, s'en tenant à une application stricte de l'article 31.02 de la convention collective: "Tout travail de compilation des notes des étudiants est accompli par le secrétariat du Collège."

Les comités spéciaux chargés de préparer des rapports sur MM. Dorel, Girouard, Marchand et Gaudreau doivent présenter

ces rapports. Les représentants des professeurs ont démissionné du comité d'étude sur la régionalisation. Ils paralysent ainsi une expérience pilote du ministère de l'Éducation, qui veut grouper les campus de Saint-Hyacinthe, Tracy et Drummondville. Ce comité doit définir les modalités de régionalisation de l'enseignement collégial.

Une mère doit en réalité posséder de nombreuses compétences

VICTORIAVILLE (R.L.) — La fête des Mères s'en vient à grand pas et à l'approche de ce jour, le Comité d'information chrétienne nous laisse à réfléchir les quelques pensées suivantes: Celles que l'état civil considère, non sans humour, comme "sans profession", doivent en réalité posséder de nombreuses compétences. En voici quelques

exemples: Quant aux heures de travail que cela représente, mieux vaut ne pas en parler! Aucun employeur ne voudrait nous croire. Elle doit savoir dans la même soirée et si possible en même temps résoudre un problème de mathématique, faire une composition française, un devoir d'anglais et un thème de latin. Elle doit savoir rendre à tout

ce qui peut retenir "l'éclat du neuf", et trouver le produit qui ne laisse pas les vitres plus sales qu'avant, le jour du nettoyage. Elle doit savoir choisir les rideaux qui vont avec le fauteuil hérité de la tante Amélie, et connaître par-dessus tout l'art subtil d'arranger les fleurs. Elle doit savoir faire les additions, les bilans, le budget et établir la balance de fin de mois. Elle doit suivre de très près les fluctuations de la mode, savoir "rajeunir" la robe de l'année dernière ou le complet d'il y a trois ans, et habiller le plus de monde avec le moins de tissus possible.

Elle doit savoir accueillir "le vieil ami qu'on a rencontré par hasard" et qu'on a ramené à dîner en toute simplicité bien entendu... sans prévenir, et s'occuper à la fois de ce qui est sur la table et de ceux qui sont autour.

Elle doit par-dessus tout connaître l'art d'accommoder les restes, improviser un plat, et servir à point le soufflé au fromage... quand tout le monde est en retard. Elle doit savoir si le malaise est vrai ou feint, la minute où la fièvre n'est plus une fièvre de croissance, le moment où le danger est réel.

L'ouverture des soumissions est retardée

SOREL (L.B.) — L'ouverture des soumissions des entrepreneurs généraux pour la construction de l'école polyvalente de Tracy aura lieu vendredi soir, le 30 avril, à 9 heures à l'école secondaire Fernand-Lefebvre. Cette ouverture des soumissions devait avoir lieu lundi soir, mais elle a été retardée à vendredi pour donner plus de temps aux entrepreneurs généraux d'étudier les soumissions des sous-traitants qui étaient au nombre de 90. Elle sera faite en présence de l'architecte Félix Racicot et des ingénieurs ainsi que d'un représentant du ministère de l'Agriculture. L'école polyvalente de Tracy, qui pourra recevoir 2.300 élèves, sera intégrée à l'édifice actuel de l'Institut de technologie.

Le premier concert de l'Harmonie Calixa-Lavallée est un grand succès

SOREL (L.B.) — C'est devant une salle comble de plus de 600 personnes que l'Harmonie Calixa-Lavallée a donné, dimanche soir, son concert de gala à l'auditorium de l'école secondaire Fernand-Lefebvre. On souligne que les organisateurs ont dû refuser plus de 100 personnes, faute de place. Les amateurs de belle musique ont chaleureusement applaudi les 40 musiciens de l'Harmonie soreloise, son directeur musical, M. Georges Codrins de même que les solistes Pierre Plante, hautboïste et Gilles Lamothe, clarinettiste. Les membres de l'Harmonie Calixa-Lavallée ont donné deux pièces en reprise à la fin du concert.

C'est la première fois depuis plusieurs années que l'harmonie soreloise donnait un concert devant une assistance aussi nombreuse, ce qui est considéré comme un succès sans précédent. Parmi les personnalités présentes, on remarquait le maire de Sorel, M. Luc Poupard et le député fédéral de Richelieu, M. Florian Côté.



La qualité des produits présentés à l'exposition du Festival de l'Érable de Plessisville, a valu le premier prix à un "sucrier" de Ste-Sophie-de-Mégantic. Ce succès donne à M. Antonio Vigneault, le titre de ROI DE L'ÉRABLE du Québec. Le jeune roi en est à sa première participation à l'exposition du Festival de l'Érable; il exploite depuis peu, une érablière de 3.500 entailles. Sur la photo ci-

dessus, prise lors de l'inauguration de l'exposition du Festival de l'Érable, on remarque, de gauche à droite: M. Bernard Dumont, député du comté de Mégantic à l'Assemblée nationale, M. Antonio Vigneault, le nouveau roi de l'Érable du Québec et M. Roger-C. Dubois, responsable de l'organisation de l'exposition des produits de l'Érable.

Mlle Lise Bergeron est élue reine du Festival de l'Érable 1971

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le Festival de l'Érable de Plessisville a une nouvelle reine. Le sort a favorisé Mlle Lise Bergeron qui était la candidate des Chevaliers de Colomb. Aspirant également à ce poste Mlle Martine Lemay, représentante de la Chambre de commerce et Mlle Lise Boillard appuyée par les mouvements co-

opératifs. Le choix de la nouvelle personnalité féminine du Festival de l'Érable s'est fait selon une formule originale qui donnait une chance à chacune des trois duchesses en lice, en tenant toutefois compte du résultat obtenu dans la distribution des bonbonnières du Festival de l'Érable.

Pour sa part, M. Jacques Gagnon qui avait été choisi comme le plus "bel homme" de Plessisville en 1970, a félicité son successeur. Il a cependant ajouté que M. André Bourque ne serait toujours que le 2^e plus bel homme de Plessisville car lui-même, Jacques Gagnon, avait été le premier choix. M. Gagnon venait de mettre fin à son règne en accompagnant chacune des trois duchesses pour leur entrée solennelle dans la salle avant l'élection de la reine.

Quant à la reine du Festival de l'Érable de 1970, Mlle Laurette Fortier, son dernier geste comme reine a été celui de couronner la nouvelle élue, Mlle Lise Bergeron.

Le concours organisé pour le choix du plus bel homme de Plessisville a eu son dénouement à l'occasion de cette soirée de couronnement au Festival de l'Érable. M. André Bourque avait recueilli le plus grand nombre de bulletins en sa faveur et il a été proclamé le plus bel homme de Plessisville pour 1971.

Le programme de cette soirée d'inauguration et de couronnement comprenait d'intéressantes activités culturelles. De jeunes ballerines en rouge et blanc, une chorale d'étudiants portant une toilette distinctive, les membres de l'Union musicale de Plessisville en uniforme marine et blanc ont apporté de la variété. Musique, chants, danses ont donné un cachet particulier à la manifestation.

M. André Paul, président du Festival de l'Érable 1971, a inauguré les manifestations en souhaitant la bienvenue à la foule. Il a remercié la population pour sa participation et fait remarquer que si tous se donnaient la main, cent mille visiteurs viendraient à Plessisville d'ici cinq ans pour le Festival de l'Érable. M. Paul a cité une déclaration faite dernièrement par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Normand Toupin, qui précisait que Plessisville serait toujours la capitale mondiale de l'Érable.

De nombreuses personnalités ont assisté à cette première manifestation du Festival de l'Érable 1971. Soulignons principalement la présence de M. Léopold Corriveau, député de Frontenac à Ottawa, M. l'abbé Charles Cloutier, curé de St-Calixte, le R. P. Philippe Trépanier, curé de Notre-Dame-de-Fatima, M. Rosaire Côté, maire de la ville, M. Aurèle Brassard, maire de la paroisse de Plessisville. Étaient également présents M. Henri-Paul Dion, président honoraire et M. Georges Goggin, président ex-officio.

Le président du Festival de l'Érable a rendu hommage à l'ex-reine, Mlle Laurette Fortier, pour le magnifique travail qu'elle avait accompli. La présence d'une centaine d'américains du Rhodes Island qui ont parcouru 1.200 milles pour venir au Festival de l'Érable a également été soulignée par M. André Paul.

On remarquait aussi Mlle Gergette Marcoux, dame de compagnie, M. André Paul, président du Festival de l'Érable 1971, Mme Florence Goggin, vice-présidente ainsi que les directeurs: Mme Yvette Roger, Mme Paule Bérubé, M. Jean-Louis Vallée, Roger-C. Dubois, Edmour Côté, Gilles Baril, Georges Juras, ainsi que Mme Huguette Bérubé, secrétaire. La gent féminine était très avantageusement représentée parmi les participants à cette première manifestation du Festival de l'Érable 1971 à Plessisville.

Le premier magistrat de Plessisville, M. Rosaire Côté a remis les clés de la ville au président du Festival de l'Érable

Après son couronnement, Mlle Lise Bergeron a prononcé une courte allocution pour remercier tous ceux qui l'avaient secondée dans son travail. Elle a fait remarquer que c'était une

Allocations

Le lieutenant-gouverneur de la zone VII des Optimistes, M. Normand Daneau, qui est président ex-officio et membre du club de Princeville, a annoncé qu'il étudierait la possibilité de faire profiter la jeunesse locale de l'aide offerte aux étudiants par les autorités gouvernementales. A l'occasion d'un souper-coucherie chez les Optimistes de Princeville M. Daneau a expliqué que cette aide se donnerait sous forme d'emplois durant les vacances estivales.

Remise des clés

Le lieutenant-gouverneur de la zone VII des Optimistes, M. Normand Daneau, qui est président ex-officio et membre du club de Princeville, a annoncé qu'il étudierait la possibilité de faire profiter la jeunesse locale de l'aide offerte aux étudiants par les autorités gouvernementales. A l'occasion d'un souper-coucherie chez les Optimistes de Princeville M. Daneau a expliqué que cette aide se donnerait sous forme d'emplois durant les vacances estivales.

Un coup de pied à l'estomac lui vaut une amende de \$10 en cour

ARTHABASKA (R.L.) — Pour avoir administré un coup de pied à l'estomac de Jean-Noël Beaudoin de Defoy, Pierre Houle a été reconnu coupable d'une accusation d'avoir causé des lésions corporelles à la personne de Beaudoin et a été condamné hier matin par le juge Anatole Corriveau à \$10 d'amendes. En prononçant sa sentence, le tribunal a qualifié le coup de pied de "très vigoureux, pour ne pas dire sauvage". L'incident s'est déroulé dans la cour d'un hôtel de Daveluyville le 18 juillet 1970. Une altercation aurait débuté à l'intérieur de l'hôtel et en sortant Beaudoin aurait crié à l'accusé "C. de face de Houle". J'ai pensé qu'il voulait alors se battre et je l'ai suivi dehors" de dire Houle.

Coupable de délit de fuite



Des centaines de personnes se sont rendues au Collège St-Bernard de Drummondville, en fin de semaine, pour visiter la grande exposition de travaux d'étudiants. Devant l'intérêt manifesté par

la population, il est fort possible que la manifestation prenne encore plus d'ampleur dès la prochaine année. Quelques personnes admirent ici des travaux manuels. (Photo Benoit Aubry).



De nombreux étudiants ont fait valoir leur talent d'orateur également au cours de cette exposition. Ce concours a été des plus appréciés. Il fallait voir le nom-

bre d'auditeurs dimanche après-midi pour s'en rendre compte. (Photo Benoit Aubry).

Exposition et débat oratoire au Collège Saint-Bernard

DRUMMONDVILLE (B.A.) — Une importante exposition de travaux de toutes sortes a été présentée en fin de semaine au Collège St-Bernard de Drummondville. Chaque classe du collège participait de façon concrète à cette exposition des plus intéressantes et très bien montée.

D'autre part, au même moment, un concours d'art oratoire, auquel participaient de nombreux étudiants était présenté. Le responsable de ce concours était le frère Théophile Paquette.

Par ailleurs, le responsable de l'exposition de sciences, M. Roger Berge-

Projets soumis par les étudiants du CEGEP à Perspective jeunesse

VICTORIAVILLE (R.L.) — Des étudiants fréquentant le CEGEP de Victoriaville ont soumis des projets concernant le programme "Perspective-Jeunesse" dévoilé tout récemment par le gouvernement fédéral. Enquête sur la pollution (secteur camping) Le citoyen est-il sensibilisé au problème de la pollution? C'est à cette question qu'une équipe de six étudiants essaieront de répondre en visitant une vingtaine de terrains de camping de la province, sur une période de sept semaines, soit du début juillet au 16 août 1971. Coopération canadienne Une équipe de sept étudiants

effectueront plusieurs rencontres auprès de personnes responsables des mouvements coopératifs. L'enquête sera faite auprès des mouvements coopératifs du Québec, de l'Ontario et des provinces de l'Ouest. Handicapés physiques et mentaux Un autre groupe a choisi comme thème de sa enquête l'intégration des handicapés physiques et mentaux de la région des Bois-Francs. Le but de cette enquête est de connaître les besoins des handicapés afin de pouvoir proposer des actions concrètes visant leur bien-être futur.

Les nouveaux dirigeants sont choisis au club Optimiste de Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les Optimistes de Princeville ont choisi les responsables qui auront à seconder le travail du nouveau président élu pour 1971-72, M. Roger Laroche. La nouvelle équipe entrera en fonction en octobre pour remplacer celle qui est actuellement à l'oeuvre avec M. René Beaugregard, pré-

sident. Les deux vice-présidents élus pour la prochaine saison sont MM. Gilles Boisclair et Yvon Camirand. Le groupe des directeurs comprend: M. Herbert Monaghan, Jacques Rivard, abbé Arthur Auger, Pierre Lacoursière, Gilles Malo, Le Dr Marc St-Hilaire, président-fondateur des Optimistes et M. Guy Cartier, un autre président ex-officio, ont dirigé le travail pour les élections des nouveaux titulaires.

Elections au CEGEP

VICTORIAVILLE (L.G.) — 100.500, c'est trop, trois c'est oui. Tel est le slogan des étudiants du CEGEP de Victoriaville qui devront choisir trois de leurs pour siéger à l'association générale des étudiants durant les quatre mois de vacances 71.

Les projets étudiés par les autorités pour occuper la jeunesse concerneraient de l'amélioration générale, la lutte contre la pollution, l'aménagement de terrains de jeux, etc. M. Normand Daneau a précisé qu'une revue générale de la situation lui avait permis de constater que Princeville pourrait profiter des politiques projetées et favoriser ainsi une centaine de jeunes. Il a ajouté qu'il poursuivait son travail dans ce domaine.

ron, nous confiait que dès l'an prochain, il est fort possible que cette exposition prenne encore plus d'ampleur. En effet, les centaines de personnes qui se sont succédé au Collège St-Bernard en fin de semaine ont témoigné élogieusement de l'intérêt qu'elles manifestaient envers cet événement.

éditorial

Le colonel Sévigny joue les bonshommes sept heures

Le colonel Pierre Sévigny s'est fait rabrouer de belle façon par le maire Gilles Beaudoin de notre ville pour les propos alarmistes et pessimistes qu'il a tenus à Trois-Rivières ces jours derniers.

Le candidat fédéraliste au congrès de direction de l'Union nationale avait prophétisé que certaines sociétés importantes, faisant affaires à Trois-Rivières, seraient sur le point de quitter notre ville pour intensifier leurs activités à l'extérieur de la province.

L'ancien ministre du cabinet Diefenbaker explique cette désertion appréhendée par un malaise économique qui serait attribuable à "une minorité articulée, volubile et tapageuse qui provoque au Québec, un climat d'agitation et de révolution qui n'inspire pas confiance aux investisseurs étrangers et même à ceux qui sont déjà établis au Québec".

Commentant ces propos, le maire Gilles Beaudoin a déclaré qu'il était regrettable que des visiteurs, "des étrangers en somme qui ne semblent rien connaître de nos problèmes, viennent ainsi tenter de détruire en quelques heures le climat d'optimisme que nous avons réussi à créer à Trois-Ri-

vières. J'ajouterais, en toute modestie, que j'ai tout de même la conviction d'avoir contribué dans une certaine mesure à insuffler un peu plus d'enthousiasme dans l'avenir de notre ville".

Nous comprenons parfaitement bien le sentiment d'indignation éprouvé par le maire Beaudoin qui depuis son accession à la mairie trifluvienne a travaillé sans relâche à insuffler chez nous ce climat de confiance et d'optimisme. D'ailleurs, ses nombreux contacts avec les industriels et les résultats qu'ils ont donnés ne correspondent absolument pas aux propos pessimistes du colonel Sévigny.

Comme l'a expliqué M. Beaudoin, tous les chefs d'entreprises de la province de Québec, du Canada et des États-Unis sont aux prises depuis quelques mois avec une économie chance-lante.

Le colonel Sévigny joue les bonshommes sept-heures en soutenant que la fuite des capitaux et des industries serait attribuable à une minorité articulée, volubile et tapageuse qui provoque au Québec un climat d'agitation et de révolution". Le climat politique et social du Québec, malgré et

envers les troubles d'octobre, est très certainement plus sain que dans la plupart des pays d'Amérique latine et même d'Europe.

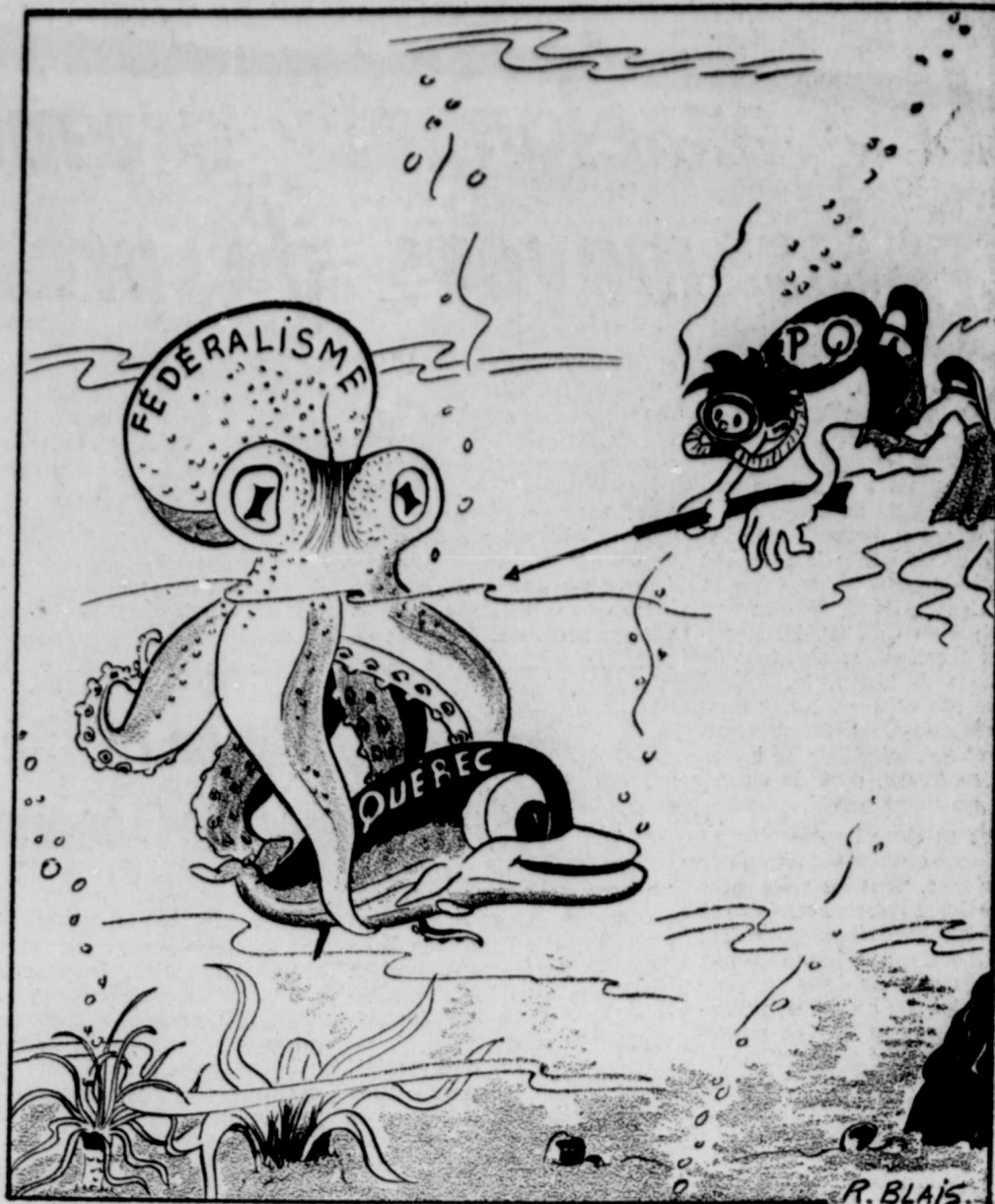
De plus, le colonel politicien devrait savoir que Trois-Rivières est probablement l'une des villes les plus saines, à tous les points de vue, du Québec.

Si M. Sévigny était allé au-delà des affirmations gratuites en nommant ces industries sur-le-point-de-partir, il aurait sans doute été pris au sérieux. Du moins, nous aurions pu vérifier ses affirmations farfelues et ridicules.

Notre bon colonel à la retraite manque singulièrement de constance dans ses idées. D'une part, il se proclame le grand champion de l'ordre et de la paix, le seul surhomme capable d'instaurer un climat de confiance. D'autre part, il démolit à tour de bras et sème la graine du pessimisme.

Nous espérons qu'il se souviendra de son passage à Trois-Rivières et surtout de la réplique cinglante que lui a servie avec beaucoup d'à-propos le maire Gilles Beaudoin.

Sylvio SAINT-AMANT



Nous ne voulons pas retourner vingt ans en arrière

L'industrie cinématographique québécoise n'en est encore qu'à ses premiers balbutiements que déjà nous la traitons en adulte accomplie. Il est vrai que ses récents produits ont de quoi fouetter l'apathie d'un grand nombre de citoyens du Québec.

Les films érotiques, puisqu'il faut les appeler par leur nom, ne peuvent recevoir le sceau de censure d'un grand nombre de Québécois tandis que d'autres, sans aucun doute plus libéraux dans leur pensée, acceptent avec beaucoup de restriction cette nouvelle vague de films érotiques.

Donc, la question qui se pose en regard de ce dilemme est la suivante: "Faut-il que le gouvernement impose une censure du cinéma au Québec?"

Déjà plusieurs personnes, entre autres le Père Marcel-Marie Desmarais et Mgr Raymond Lavoie de Québec, ont déclenché une guerre ouverte contre ces films érotiques. C'est leur droit le plus strict et nous respectons leur position. Cependant, il est permis de se demander si ce serait là une excellente initiative du gouvernement de censurer le cinéma. Nous sommes donc portés à croire qu'en agissant ainsi l'on ferait fausse route.

Nous trouvons très malheureux que cette jeune industrie se dirige tout droit dans un véritable dédale sans issue. Nous n'approuvons pas, nous aussi, cette nouvelle vague de

films érotiques qui déferle actuellement sur le Québec. Il faut donc, au lieu de la censurer, l'aider à sortir de cette ornière dans laquelle elle s'enlise lentement. La censure n'est certainement pas la solution.

Au cours des derniers jours, le ministre des Affaires culturelles le docteur François Cloutier, s'est montré à la hauteur de la situation en déclarant que le Québec n'entendait pas imposer une censure du cinéma. C'est là une action très positive des autorités gouvernementales qui ne pourra que faciliter cette épuration que l'on souhaite tous. Mais cette éducation ne doit pas venir d'un bureau de censure mais bien des producteurs de films eux-mêmes.

M. Cloutier ajoutait également: "Je veux immédiatement préciser qu'il n'est pas du tout question pour moi d'approuver les films pornographiques. Croyez-moi, ce n'est pas là mon goût, même si je suis prêt à défendre un sain érotisme. Je suis le premier à regretter que la jeune industrie cinématographique québécoise se dirige vers ce qui constitue, à mon sens, une véritable impasse". C'est là le véritable sens du problème et nous nous réjouissons que M. Cloutier ait agi de la sorte.

À l'instar du ministre des Affaires culturelles, nous ne voulons pas nous aussi retourner vingt ans en ar-

rière, à cet âge marqué par l'obscurantisme. L'époque des autodafés de livres est maintenant révolue et jamais nous n'accepterons d'être une fois de plus plongés dans cette noirceur culturelle qui a marqué les années 50.

Nous aimons trop la liberté individuelle et nous ne voulons pas imposer une sorte de carcan à nos artistes et aussi à tous les citoyens. Cette fameuse question de films érotiques ou pornographiques doit être laissée à la libre conscience de chacun. Si ces productions cinématographiques ne nous plaisent pas, nous n'avons qu'à nous abstenir d'aller les voir.

Lorsque les producteurs de films québécois se rendront compte que ces productions ne rencontrent pas l'assentiment des citoyens du Québec, ils n'hésiteront pas à changer leur fusil d'épaule et à donner un produit artistique qui rencontrera les desirs de la population.

Notre impatience, à voir cette industrie du cinéma nous présenter des productions de choix, ne fait en quelque sorte que retarder la réalisation de nos desirs. Il ne faut pas oublier également que la plus belle publicité faite à ces films érotiques, a été précisément le déclenchement de cette guerre ouverte. A trop vouloir les combattre, on risque de perpétuer cet état de choses.

Réjean LACOMBE

point de vue

La Commission BB: \$10 millions qui n'auront pas été dépensés en vain

Dernièrement, Mme Thérèse Héron donnait son point de vue sur l'échec de la Commission BB à l'émission "A la manière de..." sur les ondes de CHLN. Nous reproduisons ici le texte de cette causerie. Les sous-titres sont du Nouvelliste.

Même les plus clairvoyants finissent par commettre une erreur monumentale un jour ou l'autre. Pour nos ministres fédéraux, ce fut le jour où ils instituèrent la fameuse Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Faisant avec l'idée qu'ils pourraient combler le fossé qui divise nos deux nations, ils n'ont pu réussir qu'à le creuser davantage.

Les travaux de la Commission devaient se répartir en trois phases. Dans le premier rapport: beaucoup d'espoir. On parlait d'entente cordiale, de coexistence amicale... Le second rapport comportait des statistiques explosives et un avertissement: "Le Canada traverse des heures d'extrêmes périls". La dernière tranche devait contenir des recommandations sur la façon de résoudre le problème.

Comp de théâtre

Mais soudain... un coup de théâtre. La commission s'est suicidée. Aucun rapport... ni majoritaire... ni minoritaire... aucune recommandation... plus rien. Les commissaires se séparent dans le plus complet désaccord. Et pourtant, ces commissaires, au nombre de dix, étaient tous des hommes de grande valeur, choisis pour leur intégrité et leur connaissance de l'autre nation. Tous étaient bilingues.

Une entente cordiale

Si après sept ans de discussion et de travail intensif, ils se sont séparés dans la plus complète incompréhension, comment peut-on espérer que des politiciens remplis de préjugés, puissent un jour aboutir à l'entente cordiale? On peut imaginer la taille des montagnes, que la foi des fédéralistes voudrait transporter.

Dans sa réponse aux présidents, M. Trudeau ne semble pas regretter que la commission ait coupé court à son mandat. Nous le comprenons facilement.

S'appuyant sur des statistiques fort détaillées, la Commission BB a pu démontrer, qu'au Canada, comme dans tout pays où il

existe une minorité importante, c'est toujours la loi du plus fort qui prévaut.

La loi du plus fort

La loi du plus fort, c'est lorsqu'un premier ministre du Québec constate son impuissance à faire valoir son point de vue devant les représentants des autres provinces. Une situation devenue légendaire.

La loi du plus fort, c'est lorsque le Québec, beaucoup mieux situé géographiquement, voit son développement retardé, au profit de l'Ontario.

La loi du plus fort, c'est lorsque notre province est dépourvue de ses richesses naturelles, pour alimenter les usines de transformation situées en Ontario ou à l'étranger.

La loi du plus fort, c'est lorsque des travailleurs francophones, sont forcés de gagner leur vie en anglais, parce que leur contremaître est anglophone. On a dit avec raison que la connaissance d'une langue seconde est un enrichissement. Mais lorsque dans notre province, on est forcé de parler anglais à la journée longue pour gagner sa vie, cela devient non plus un enrichissement mais un esclavage.

La loi du plus fort, c'est lorsqu'à compétence égale, le revenu d'un francophone bilingue est inférieur à celui d'un anglophone unilingue.

La loi du plus fort, c'est lorsque les Canadiens français, parmi tous les groupes linguistiques du Canada, arrivent à l'avant dernier rang, quant à leur revenu.

La loi du plus fort, c'est lorsqu'un Canadien français de Montréal, s'entend dire dans une grande banque du centre-ville: "We don't speak french here". Lequel, de l'unilingue ou du bilingue, est supérieur à l'autre, pensez-vous?

La Commission BB aura jeté un peu de lumière sur tout cela. Et même si elle s'est avérée un fiasco, du point de vue fédéraliste, elle aura démontré, avec chiffres à l'appui, la discrimination que subissent depuis toujours, les Canadiens français. Elle aura révélé toute l'hypocrisie contenue dans les beaux discours de nos députés fédéralistes.

Ainsi les 10 millions de dollars qu'elle a coûté, n'auront pas été dépensés en vain.

votre opinion

C'était le 17 avril

"Le Trifluvien, fier de son passé historique, et de sa tradition latine conservée jalousement, tient à partager ce qu'il possède de meilleur avec ses hôtes, afin qu'ils gardent de leur passage le plus cordial des souvenirs". Il me semble que les policiers de Trois-Rivières devraient se conformer à cette phrase que je retrouve dans un dépliant consacré à la ville de Trois-Rivières.

Un jeune homme absolument sympathique, qui n'avait rien d'un activiste, ni d'un révolutionnaire, comme on a pu le laisser entendre, a été incarcéré au cours de la manifestation "pacifique de la dernière fin de semaine (samedi le 17 avril 71). Ce jeune homme dont il est question a été détenu durant trois jours et il m'a déclaré que, menottes aux mains, il a été interrogé et malmené par les policiers durant cet interrogatoire qui tenait davantage d'un régime policier que du régime libre auquel nous prétendons encore foi.

Aucun contact n'a pu être établi avec le jeune homme et de plus, un avocat à qui ses amis avaient demandé assistance n'a pu savoir où il était interné durant ces trois jours. Ce n'est que la veille de son procès que le jeune homme a pu contacter un avocat. Au moment où il subissait son interrogatoire forcé, d'autres policiers se rendaient à son domicile, perquisitionner, laissant ses appartements dans un désordre honteux.

J'ai appris du détenu lui-même qu'on lui avait bien fait savoir au poste de police que s'il ne quittait pas notre ville dans les dix-huit heures suivant sa libération, on trouverait bien moyen de revenir contre lui.

Ce fait, à savoir la détention d'un individu de notre ville vient en tête de ma lettre, mais je me sentirais profondément coupable de passer sous silence d'autres actions policières, qui, pour être moins spectaculaires, n'en sont pas moins graves, ne serait-ce que parce que le public risque de l'ignorer toujours. Si on consulte toute l'information parue ou écrite entourant la journée de ce samedi 17 avril, on remarque qu'il n'a pas été question encore des souffrances subies par les parents dont

les enfants, souvent mineurs, ont été arrêtés injustement. Et on sait que ces parents étaient toujours dépourvus de moyens leur permettant de défendre l'innocence de leur fils.

En vertu de la déclaration des droits de l'homme (Art. 2 Par. E) "... la personne détenue ou arrêtée ne doit jamais être privée du droit de retenir ou consulter un avocat sans délai". Par le fait même, on en déduit que la détention devenait illégale puisque chacun des détenus se vit refuser ce droit. Il fut impossible pour les détenus de comparaître devant un juge dans les 24 heures suivant leur arrestation. Il s'agit évidemment d'une autre infraction au code. De plus, certains détenus m'ont déclaré qu'on les a menacés de retourner en cellule s'ils ne signaient pas une déposition. Autre infraction au code.

Dans cette lettre, j'ai voulu éviter toute déclaration spectaculaire, préférant me baser sur des faits réels. Je ne suis d'ailleurs pas le seul témoin qui soit prêt à défendre ces déclarations, d'autres comme moi, révoltés par ce qui s'est passé, se feront un devoir de témoigner publiquement de ces faits, dans l'espoir que cela pourra aider la jeunesse trifluvienne à triompher de ceux qui semblent prendre plaisir à la brimer ou la mépriser publiquement.

Pauline Lajoie
Trois-Rivières

Prenons position

J'ai été renversée, en prenant connaissance d'un sondage de la revue Châtelaine, au sujet de l'avortement". Selon l'analyse de cette revue, 95,6 pour cent des femmes déclarent un élargissement de la loi; 73,9 pour cent sont en faveur de l'avortement sur demande, sans même le consentement du père. En tant que femme, ces chiffres me font réfléchir: serait-il possible que presque toutes les femmes canadiennes soient en faveur de l'avortement libre.

D'ailleurs, si on en discute autour de nous, très rares sont celles qui acceptent cela. Même un journaliste, dans son éditorial, se

dit très étonné de ces chiffres et il ajoute: "Mes positions plutôt conservatrices en ce sens en prennent tout un coup".

Alors, je me pose la question: "Comment a été fait ce sondage de la revue Châtelaine"? ... "Est-il vraiment scientifique"? ... Quand on regarde le questionnaire, il semble très peu objectif parce que, fait, surtout dans le but de provoquer les réponses des femmes qui ont déjà voulu se faire avorter, soit qu'elles étaient dans une situation difficile, (67 pour cent célibataires) ou pas encore assez responsables, (68 pour cent âgées de 17 à 25 ans).

Et la semaine dernière, la directrice de cette même revue, dans une interview à la télévision, se défendait en disant que c'est l'Eglise catholique qui est contre tout moyen d'avortement et qu'on a pas le droit d'imposer à d'autres personnes de cultures et de religions différentes, certaines règles de vie. Et moi, je dis qu'il ne faut pas confondre droit et religion: "Le droit à la vie n'est pas la première chose humaine".

La directrice de la revue Châtelaine a ajouté que la loi présente, au sujet de l'avortement brime la démocratie ... Les lois ne sont-elles pas faites pour assurer notre sécurité ... S'il n'y avait pas la loi qui nous interdit de passer sur un feu rouge, qu'arriverait-il de notre sécurité?

Non, il ne faut pas se laisser influencer par un tel sondage. Nous devons être conscients que l'avortement est un acte contraire à la nature et de ce fait reste à éviter, parce que nous croyons que la vie humaine est respectable dès sa conception.

On dit qu'on a les lois qu'on mérite. Alors, mesdames et vous aussi messieurs, soyons vigilantes et ne laissons pas nos législateurs céder à des pressions sans en prévoir les abus possibles.

Nous devons prendre position, chacun et chacune, face à une telle situation, et demander au gouvernement d'établir une politique qui répond à nos besoins tout en évitant de détruire les bases qui sont le fondement même de la famille et de la société.

Mme Germain St-Pierre,
180, Notre-Dame-Ouest,
Victoriaville,
Tél: 782-5485.

le nouvelliste

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée
FONDE LE 30 OCTOBRE 1920 - TELEPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Cœur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	24.00	13.00	7.00	3.00
Ailleurs au Canada et aux États-Unis	35.00	19.00	10.00	4.00
Autres pays:	50.00	26.00	14.00	5.00

AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILE: Presse Canadienne, Presse Associée.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement No. - 0746

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches y compris celles de notre salle de rédaction sont réservés.

entre/voisins

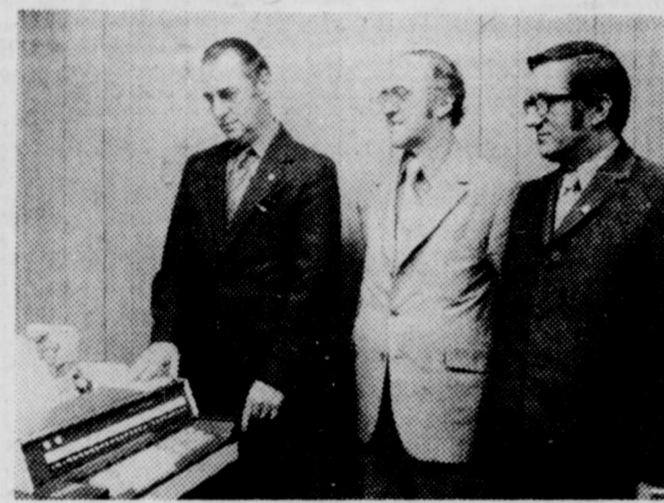
● Le parcours du club de golf de Victoriaville est présentement en excellent état. Le gérant du club, M. Gilles Desrosiers, annonce que les 18 trous seront officiellement ouverts aux amateurs samedi matin le premier mai.

● Le fameux Serpent vert qui avait signé quelques petits vols à Victoriaville, il y a un certain temps, se retrouvera en cour de justice ce matin alors qu'il devra répondre à l'accusation d'avoir attaqué l'avocat Jean-Marc Béliveau, avec un couteau.

● Le député du comté de Nicolet, M. Clément Vincent, nous annonçait hier que la municipalité de Sainte-Perpétue vient de recevoir une subvention de \$35,117.27. Cet octroi est accordé en fonction d'un programme gouvernemental d'allocation aux municipalités rurales.

● Le comité du bal des étudiants de 11e année de l'école secondaire Fernand-Lefebvre organise un lave-auto, samedi, le premier mai. Ces jeunes dont il faut féliciter l'esprit d'initiative seront à la disposition des automobilistes, samedi matin à compter de 9h, à l'arrière de l'église Saint-Jean-Bosco, et à compter de midi à la station de Service Chicoine et Frère, 210, boulevard Fiset à Sorel. Les automobilistes qui voudront aider les organisateurs de ce bal des étudiants sont invités à leur confier le lavage de leur voiture, samedi de 9h, le matin à 6h, le soir.

● La commission scolaire de Princeville a établi un record d'assistance à une séance d'ajournement. Les intéressés désiraient des précisions sur une rumeur à l'effet que tous les jeunes du niveau secondaire iraient à l'extérieur à l'automne. Me Hervé Boudreau, président de la Commission scolaire, a souligné que cette rumeur était sans fondement.



Le club Lions de Victoriaville a effectué, mardi après-midi, une visite industrielle à l'usine Vic Métal de cette ville. Le vice-président de la compagnie, M. Denis Boulanger, montre ici au secrétaire du club de Victoriaville, Lucien Lesage et au président du club Lions de Warwick, Irénée Beaudoin, que la facturation se fait à l'électronique. (Photo LeRo)

● Les Filles d'Isabelle de Princeville ont recueilli \$166, lors d'une souscription publique au profit du comté de bienfaisance. La responsable de ce comté, Mme Yvette Noël, a reçu l'aide d'une cinquantaine de collaboratrices pour cette collecte. Mme Noël ajoute que de la nourriture pour \$617 a été distribuée aux familles moins favorisées, du 1er mai 1970 au 30 mars 1971. Cette nourriture a été achetée, à part aussi équitable que possible, dans toutes les épiceries locales.

● Le Cercle social et culturel de Princeville favorise les jeunes dans deux domaines particuliers en 1970-71 pour les arts. De l'aide financière et technique est donnée à l'école des ballets et on paie le transport de ceux qui suivent les concerts de la section de Plessisville des Jeunes musicales du Canada.

● Les conseils municipaux urbain et rural de Princeville ont entrepris des études sur un projet de fusion en ce qui concerne la protection contre les incendies. Le travail déjà accompli laisse voir qu'il y aurait possibilité d'amélioration et d'économie.



Le député fédéral André Fortin, qui prenait la parole à une réunion d'information sur l'avortement, dimanche à Victoriaville, n'a pas été tendre pour les catholiques de cette ville. Participant aussi à la réunion Mme Russel Tardif, l'abbé Gaston Bergeron, aumônier diocésain du mouvement des Femmes chrétiennes et M. André Girouard. (Photo LeRo).

● Le conseil-étudiant de Princeville a mis deux activités intéressantes à la disposition des quelque 550 jeunes du niveau secondaire local. Une fête au sucre à la "cabane", avec jeux, excursions en raquettes, a réuni une cinquantaine de participants. D'autre part, environ 200 jeunes, tous étudiants, ont profité d'une soirée récréative avec l'orchestre Dimension pour la musique. C'est Mlle Danielle Charpentier qui dirige le conseil-étudiant à titre de présidente.

● Les Fermières de Princeville ont étudié le problème des importations au domaine du textile et de la concurrence que ces produits de l'étranger font à l'industrie canadienne. La présidente, Mme Hervé Bédard, et les membres ont établi qu'il était difficile pour une maîtresse de maison, mère de famille de grever son budget en achetant des produits canadiens qui se vendent beaucoup plus cher que ceux de l'étranger, même si elle est parfaitement au courant de la situation difficile dans laquelle se trouve l'industrie canadienne du textile et du chômage qui existe.

● Le problème que semble poser le tunnel de la rue Notre-Dame à Nicolet, dure depuis longtemps. En effet, il y a 10 ou 12 ans, on avait mis de l'avant un projet d'agrandissement de ce passage subventionné à moitié d'une part par la ville et d'autre part les Chemins de fer nationaux.



M. Jacques Labbé est devenu mardi soir le nouveau président du club Lions de Victoriaville. Il succède à ce poste à M. Jacques Leahy, à gauche, qui lui offre ses félicitations. (Photo LeRo).

M. Jacques Labbé dirigera les destinées du club Lions

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est M. Jacques Labbé qui dirigera les destinées du club Lions de Victoriaville pour l'année 1971-1972. Lors du dévoilement du vote des membres, au souper de mardi, la nomination de M. Labbé a été annoncée. Ce

dernier aura pour le second vice-président André Clément, Jean-Marc Fréchette, Yvon Piché, le secrétaire Lucien Lesage, le trésorier Jules Houle, l'animateur Boris Dion, le chef du protocole Réal Brault.

M. Claude Légaré sera responsable des visites inter-clubs. Les directeurs de deuxième année sont Vincent Gobeil et Gédéon Grenier. Les directeurs de première année sont André Marcotte et Benoît Plourde. On sait que pour l'année qui s'achève le club Lions de Victoriaville était dirigé par M. Jacques Leahy.

Campagne de charité

Mardi après-midi, le club Lions de Victoriaville visitait l'entreprise Vic Métal de cette ville. Un groupe du club Lions de Warwick assistait par ailleurs au souper régulier du club Lions de Victoriaville.

Le président de la campagne de charité, M. Yvon Piché, a demandé un dernier effort aux membres en vue de faire un succès de cette campagne annuelle de souscription qui prendra fin samedi soir par une grande soirée bavarole.

Le responsable de la soirée bavarole a lui aussi demandé l'appui des membres pour une assistance-record à cette soirée de clôture qui aura lieu à l'école Le Manège.

Nomination des dirigeants au club de chasse et de pêche

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le président sortant à l'Association chasse et pêche de Plessisville, M. Daniel Bouffard, a accepté de diriger de nouveau les activités du mouvement pour les mois à venir. Son principal collaborateur sera M. Jean-Guy St-Pierre qui a été nommé vice-président lors de l'assemblée tenue pour le choix de ceux qui auront à diriger les destinées de l'ACP pour la prochaine année. M. Pierre Dickner a accepté de s'occuper de nouveau du service des relations extérieures. Pour sa part, M. Maurice Morrisette verra à l'administration du secrétariat.

Les directeurs élus à la même

occasion auront des tâches particulières à accomplir au cours de 1971-72. M. Raymond Turcotte s'occupera de la section "camping". M. Maurice Pelletier dirigera le recrutement. M. Jean-Mathieu s'occupera de la section forêt et chasse". M. Claude Gagnon dirigera le travail d'éducation. M. Gérard Pinette a la responsabilité du service de la récréation. M. Jean-Luc Gagnon s'occupera du tir.

Les localités de la région de Plessisville qui ont un nombre suffisant de membres sont représentées dans la direction de l'Association chasse et pêche. Pour Princeville, ces directeurs sont M. Sarto Blanchette, Gilles Croteau et André Baril; le directeur pour Saint-Pierre-Baptiste est M. Marcel Taschereau; Laurierville est représentée par M. Napoléon Turgeon.

Des travaux municipaux à Tracy

TRACY (L.B.) — Le directeur des travaux publics a présenté aux membres du conseil municipal de la ville de Tracy les estimés concernant des projets de travaux.

Ainsi la réfection du secteur du Chemin Saint-Roch, entre le boulevard Cournoyer et le futur boulevard des Erables, pourrait coûter plus de \$70,000, soit \$7,000 pour le recouvrement du pavage actuel et \$63,000 pour la réfection complète de cette rue.

Ces travaux seront étudiés en même temps que la requête pour la réfection de la rue Jean-Talon.

Une nouvelle section au camp Claret

VICTORIAVILLE (R.L.) — Pour répondre à une clientèle de plus en plus nombreuse, la direction du camp Claret, des pères Claretains de Victoriaville a décidé d'ouvrir une nouvelle section: le camp-école "Conquistadores" pour garçons de 15 et 16 ans.

Chaque stage de trois semaines sera sous la direction d'instructeurs spécialistes et comportera des épreuves d'endurance avec un programme d'activités assez difficiles pour satisfaire les plus exigeants.

Le premier but de cette conquête sera: la maîtrise de soi dans une vie d'équipe, l'appel à l'effort et du risque.

Les responsables

M. Marcel Roberge, de l'école de judo de Victoriaville, nouveau chef de camp pour la section des garçons. M. Benoit Lelerc, coordonnateur général du camp. Mlle Pauline Rondeau sont les responsables du choix des candidats et de la supervision du programme. Le camp Claret, qui recevait plus de 500 campeurs dans deux sections parallèles: garçons de 8 à 14 ans et filles de 9, 10 et 11 ans, élargit ainsi ses cadres pour une troisième section de formation dans et par le plein air.

Commissaire à la Régionale



M. Roger Pontbriand (à gauche), commissaire d'écoles à Sorel, vient d'être nommé membre de la Commission scolaire régionale Carignan, en remplacement de M. André Couture, démissionnaire. M. Pontbriand a été assermenté par M. Paul Valentine, administrateur secrétaire-trésorier de la Régionale Carignan.

Jouez **QUIZO PHONE** le nouvelliste

en argent à gagner **5000**

région/sud

Pression par les agriculteurs du comté de Lotbinière

QUEBEC (PC) — Quinze agriculteurs du comté de Lotbinière, membres de la Fédération de l'UCC de Québec Ouest, ont assisté mardi aux débats de l'Assemblée nationale, inaugurant ainsi une nouvelle forme de pression visant à hâter la présentation en chambre d'un projet de loi reconnaissant le syndicalisme agricole.

D'autres groupes de cultivateurs prendront la relève aujourd'hui et durant les prochains jours.

Cette politique de présence continue à l'Assemblée nationale a été annoncée la semaine dernière par l'Union catholique des cultivateurs, qui réclame depuis 1965, l'adoption d'une loi du syndicalisme agricole.

En arrivant au parlement, mardi, les agriculteurs ont dû se soumettre, comme tous ceux qui pénètrent à l'intérieur des édifices de la colline parlementaire, aux mesures d'enregistrement à l'entrée en plus de se procurer des laissez-passer pour la galerie réservée au public à l'Assemblée nationale.

Ils ont ensuite rendu visite aux députés de leur comté, M.

Jean-Louis Béland, du Ralliement des créditistes.

Plus tard, ce dernier a fait une brève intervention en chambre durant la période des questions.

Le ministre de l'Agriculture étant absent, M. Béland a demandé au premier ministre Bourassa si le gouvernement avait l'intention de présenter durant la présente session, le projet de loi relatif au syndicalisme agricole.

"Je ne peux que réitérer le député au discours inaugural", a répondu le premier ministre.

M. Béland est revenu à la charge, mais cette fois, c'est le député des Îles-de-la-Madeleine, M. L.-P. Lacroix, qui lui a répondu: "En temps et lieu".

On attend 1,500 marcheurs au rallye Tiers-Monde à Drummondville

DRUMMONDVILLE (B.A.) — On s'attend à ce que 1,500 marcheurs participent cette année au "rallye Tiers-Monde" à Drummondville. Le grand responsable de la marche, M. l'abbé Jean-Jacques Forest, nous précisait qu'on avait enregistré plus de 1,000 inscriptions jusqu'à présent.

Rapportons que l'an dernier 650 marcheurs avaient rapporté \$11,500 au cours de l'événement. Ces fonds avaient alors servi à financer un projet en Tanzanie de \$22,500, en collaboration avec les marcheurs de Victoriaville et Nicolet. L'abbé Forest a révélé que la moitié du projet avait été jusqu'à présent réalisée et que l'autre moitié était en voie de l'être.

Cette année, les marcheurs du "rallye Tiers-Monde" des trois villes précitées se proposent de financer un projet de ferme collective pour 13 personnes, dont le coût a été fixé à \$2,000, de même qu'un projet de \$33,800 au Madagascar. Le but de ce second projet vise le développement de la famille Malgache dans son milieu rural de même que le choix et la préparation de leaders autochtones.

Comme l'a précisé l'abbé Forest, l'argent recueilli au cours de la marche sert entièrement à la réalisation de ces projets, aucun sou recueilli ne pouvant tomber dans les mains d'administrateurs peu scrupuleux.

Le parcours de la marche sera cette année de 20 milles à Drummondville. D'autres détails seront fournis ultérieurement. Entre temps, pour plus d'information, on peut contacter l'abbé Forest, au téléphone 478-4671.

Choix d'une responsable de l'enseignement de la catéchèse à l'élémentaire

SOREL (L.B.) — La Commission scolaire régionale Carignan, siégeant sous la présidence de M. Fernand Lefebvre, a procédé, lors de sa dernière session, à la nomination d'une responsable de l'enseignement de la catéchèse, à demi-temps, au cours élémentaire. Il s'agit de Mlle Rita Bérubé.

La nouvelle responsable est née à Val-Brillant. L'Université de Montréal lui décerna un baccalauréat en pédagogie familiale, en 1961. Par la suite, elle obtint un baccalauréat en catéchèse, en 1967, un baccalauréat en arts, en 1969, un baccalauréat en pédagogie et une licence en enseignement secondaire, option catéchèse, en 1970, de l'Université Laval, de Québec.

Elle est au service de la Commission scolaire régionale Carignan depuis septembre 1970. Elle a une riche expérience dans le domaine de l'éducation. Elle a enseigné pendant 17 ans tant au cours élémentaire que secondaire, ainsi qu'à l'Institut familial Notre-Dame-des-Foyers, à Québec.

Mlle Bérubé succède à Soeur Madeleine Regnaud, p.m., qui a offert sa démission pour se consacrer à une période de méditation spirituelle.

C'est depuis septembre 1964 que la CSRC assure l'animation de la catéchèse au cours élémentaire. Cette initiative heureuse avait été inspirée par le souci d'aider les enseignants à dispenser l'enseignement religieux dans l'esprit du renouveau catéchétique. L'exemple de la CSRC devait, par la suite, être suivi dans de nombreuses autres régions.

Mlle Bérubé visitera chacune des classes pour s'assurer que le programme soit suivi et compris, établira avec chaque catéchèse des contacts personnels dans le but de l'aider à accomplir sa tâche, organisera périodiquement des rencontres avec les enseignants d'un même degré afin de promouvoir les échanges et résoudre les difficultés rencontrées.

Toutes les activités catéchétiques à l'élémentaire sont ainsi l'objet d'une attention continue, sans cesse en éveil et unifiée. Rappelons, de plus, que c'est au directeur de la pastorale à la CSRC, l'abbé Maurice Salvail, que l'évêque de Saint-Hyacinthe, Son Excellence Mgr Albert Sanschagrin, O.M.I., ajoutait, à l'automne 1968, la responsabilité de la pastorale dans toutes les écoles du territoire de la CSRC.

ENTRE NOUS

Montréal, le 29 avril — Le printemps magique! Il donne à toute la famille l'envie de partir et de nous plonger dans les beautés de la nature! Mais, hélas, parfois les changements de climat, d'eau ou de nourriture, causent la nausée, des crampes et la diarrhée. Aux premiers symptômes de ces maux, je fais prendre aux miens L'EXTRAIT DE FRAISES DES CHAMPS DU DR FOWLER. La formule douce et fortifiante du Dr Fowler est à base d'herbes et de racines. Cet extrait agit rapidement, ne provoque pas de constipation et a prouvé son efficacité depuis plus de six générations de Canadiens. Il est sage d'avoir toujours l'Extrait du Dr Fowler à la portée de la main à la maison ou en voyage.

VOULEZ-VOUS CONNAITRE UN SECRET DE BEAUTE? Voici: le charme féminin c'est avant tout une propreté intime et la sensation d'être absolument propre et nette. C'est pourquoi DEMURE, liquide pour les injections vaginales, à l'odeur de menthe fraîche, devrait faire partie intégrale de vos soins de beauté quotidiens. Demure est légèrement médicamenteux pour soulager l'irritation et détruire les bactéries, cause d'odeur déplaisante. Il vous procure une sensation de fraîcheur, il est facile d'emploi et se présente dans un flacon en plastique commode et décoratif dans votre armoire à pharmacie. Demure est en vente chez votre pharmacien. N'attendez pas... ajoutez à vos charmes féminins dès aujourd'hui.

INGENIEUR! ET ECONOMIQUE! ... le RAFFRAICHISSEUR G.H. WOOD POUR LA CUVETTE DES W.C. ... le bloc désodorisant parfumé et monté sur un crochet en plastique. (Ce crochet rose, bleu ou blanc, s'accroche sur le bord de la cuvette, ne tache pas et ne rouille pas.) Le rafraichisseur G.H. Wood désodorise, bien entendu, et dégage une odeur agréable dans la salle de bains... mais il a bien d'autres usages. Il aide à prévenir la moisissure... il est utile dans la poubelle... une jeune maman peut l'employer dans le seau à couches... partout où des odeurs déplaisantes peuvent se manifester. Le rafraichisseur pour les cuvettes des W.C., de la Compagnie G.H. Wood... qui voit à "la Salubrité Universelle" depuis 1927!

PAR SIMPLE PLAISIR Je vous suggère de faire sauter le bouchon d'une bouteille de VIN ROSE MOUSSEUX DUBARRY! de Bright! Tout le monde l'aime et c'est naturel. C'est un vin joyeux - rosé et pétillant dans le verre, léger et capiteux au palais. Goutez-y et vous serez d'accord... le vin rosé mousseux DuBarry de Bright est le vin mousseux le plus rafraichissant et le plus joyeux que vous ayez jamais bu. Donnez à votre prochaine réception un air de gala en offrant une ou deux bouteilles de ce vin délicieux. Et chaque grosse bouteille à champagne de vin rosé mousseux DuBarry de Bright coûte beaucoup moins que vous ne le croyez! La Maison Bright est la seule maison vinicole canadienne du Québec.

RECREZ LA FRAICHEUR DU PLEIN AIR DANS VOTRE FOYER... grâce à l'excellent RAFFRAICHISSEUR D'AIR, un produit de G.H. Wood & Company. La compagnie G.H. Wood procure la "Salubrité Universelle" depuis 1927. Le rafraichisseur d'air G.H. Wood vous est offert en blocs de 3 à 8 onces, aux parfums de cèdre, pin ou lavande. Facile d'emploi... vous suspendez le rafraichisseur d'air G.H. Wood dans la salle de bains, les armoires, la cuisine, la buanderie etc., et vous n'y pensez plus... il agit constamment. Le suis sûr que vous serez d'accord que le rafraichisseur d'air G.H. Wood est un des produits utiles et économiques dignes de leur nom.

Nouveau sigle à la Régionale des Chambres de Commerce

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — La Régionale des Chambres de Commerce de la Mauricie a tenu une assemblée au motel Castel des Prés de Trois-Rivières-Ouest, au cours de laquelle, un graphiste-concepteur de la station de télévision CKTM-TV a soumis son oeuvre aux participants. Dorénavant, le comité touristique régional est donc doté d'un sigle, une conception de M. Parent qui a rencontré l'approbation générale de l'assemblée par le message complet qu'elle renferme.

Comme le démontre la vignette ci-contre, ce sigle prend l'allure générale d'un triangle renversé, tel celui sur lequel l'urgence d'un réseau routier efficace en Mauricie est soulignée depuis quelque temps dans notre région. Les deux conifères qu'on y voit sous "la Mauricie" soulignent leur existence à profusion chez nous en même temps qu'ils font ressortir la lettre "M" pour désigner notre entourage...Mauricie!

Et, tout au bas du sigle, toute noire et perçant au loin la verdure qu'indiquent les conifères, une route qui se perd dans le paysage, une route qui traversera sous peu notre parc national.



Le comité touristique régional possède dorénavant son sigle! Celui-ci a été dévoilé lors de l'assemblée de la Régionale des Chambres de Commerce de la Mauricie au motel Castel des Prés. Entourant ce sigle, M. Gaston Fleury, le président de la Chambre de Commerce de

Louiseville, M. André Laforme, président de la Régionale, M. Gilles Rousseau, président de la chambre de Trois-Rivières-Ouest et l'auteur du sigle, M. Jacques Parent.

(Photo Roland Lemire)

Achat imminent des parcomètres antivol

TROIS-RIVIERES (B.C.) — C'est au cours de la prochaine séance des conseillers municipaux de Trois-Rivières qu'une décision finale sera prise en ce qui touche l'achat de 111 parcomètres jumelés et de 45 chronomètres simples.

Les Entreprises Blouin Inc. sollicitent un montant de \$21,771 pour la vente et l'installation de ces parcomètres tout en offrant une alternative qui consiste à la pose d'une base anti-vol aux appareils existants. Cette amélioration coûterait \$16,822.92.

Quant à la maison Poulin Distribution, qui représente la compagnie M. H. Rhodes, elle réclame \$24,360 et c'était sa seule offre.

Le maire Gouin exprime sa fierté

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — "Nos contribuables ont prouvé qu'ils trouvaient le moyen proposé comme celui étant le plus logique et je suis fier d'eux", a commenté le maire de Trois-Rivières-Ouest à la suite de l'acceptation par référendum d'un emprunt de \$250,000 par la ville pour consolider sa dette.

"Je suis d'autant plus content des miens, enchaîné le maire Gouin, qu'ils sont venus voter en grand nombre, ce qui démontre très clairement leur grand intérêt dans l'administration municipale!" Et justement au sujet des administrateurs de la ville, il n'a pas manqué de souligner que les contribuables, en acceptant le référendum, ont prouvé leur entière confiance en eux!

Ce fameux référendum, attendu si anxieusement par les gens de Trois-Rivières-Ouest qui voulaient connaître vite fait son résultat, a fait conclure au maire Gouin, "Je suis très content que nos explications données à l'hôtel de ville lors d'assemblées d'information aient porté fruits. Les gens ont compris et c'est de très bon augure pour l'avenir de notre ville!"

Dans la même veine, Me Robert Gouin a réitéré son invitation à l'endroit des administrés de sa ville: "Continuez d'assister aux réunions publiques de votre conseil, car tous les sujets qu'on y discute sont de très grande importance... il s'agit de vos deniers!"

A

B

C

Dr. G. Payot
La ligne "Héméra" qui conserve à votre peau toute sa jeunesse.

A) Masque Héméra à base d'acide nucléique. Puissant régénérateur, il fortifie la peau et retend les tissus. Traitement de 7 ampoules. **17.95**

B) Lotion tonique Héméra, son action tonifiante et revitalisante. Elle prolonge l'action de la crème Héméra. **9.25**

C) Crème Héméra douce et ultra-légère qui vous aide à conserver toute la souplesse et la finesse de votre épiderme. **12.00**

Cosmétiques (Rayon 3240) Rez-de-chaussée

La Carte de Crédit POLLACK
la façon moderne et rapide de faire ses achats

PHOTO·POSTE INC.

Photo Poste a été une des premières maisons au pays à vous offrir un service complet de finition de photos (photos couleur, photos noir et blanc, diapositives) par la poste.

Seize années d'expérience, l'équipement le plus moderne qui soit, 175 techniciens experts, l'emploi exclusif de solutions chimiques et de papier KODAK, sont votre garantie de qualité, sûreté et rapidité.

Prenez vos photos, oubliez le reste, Photo Poste s'en charge.

Expédiez vos films avec confiance à nos bureaux de Montréal ou Québec.

DEVELOPPEMENT ET IMPRESSION:	
KODACOLOR	
8 poses	3.00
12 poses	4.00
20 poses	6.00
Réimpression	.30
SEPTACHROME	
8, 12 ou 20 poses	1.15
36 poses	2.00
NOIR & BLANC	
8 poses	.56
12 poses	.84
20 poses	1.40
Réimpression glacée	.07

Pour obtenir votre enveloppe téléphonez à:
Montréal Québec
(514) 849-3506 (418) 667-1433

PHOTO·POSTE
Satisfaction garantie ou argent remis sans discussion
C.P. 7900, MONTREAL 101, P.Q. • C.R. 1153, QUEBEC 2, P.Q.

A

B

C

D

Parfumez-vous de printemps avec la fragrance "Muguet des Bois" de Coty.

A) Ensemble pour le bain "Muguet des Bois" Comprend: l'huile de bain 2 onces, la poudre de talc et 2 onces de parfum de toilette. **6.00**

B) Mousse pour le bain en format géant de 12 onces. Des montagnes et des montagnes de mousse délicatement parfumée. **4.00**

C) Duo "Muguet des Bois", 1/4 d'once de parfum de toilette dans un adorable petit flacon et la crème de parfum dans un vase délicat. **4.00**

D) Parfum crème dans un vase en forme de fleur. Contient 0.70 once. Une façon nouvelle et agréable de porter votre parfum. **3.00**

Cosmétiques (Rayon 3240) Rez-de-chaussée

La Carte de Crédit POLLACK
la façon moderne et rapide de faire ses achats

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h.30 à 17h.30
Jeudi et vendredi, 9h.30 à 21h. - Samedi, 9h. à 1

DUBONNET ROUGE

Apéritif International

DUBONNET est dégusté

- nature (toujours frais sans être glacé)
- en cocktails (au gin ou à la vodka)
- pour siroter (sur glace, avec soda, tonique ou eau carbonatée au citron)



Sorry sera à surveiller cette année dedire Marcel Sinclair.

D'un sabot à l'autre

Les Gagnon de St-Thomas de Caxton ont fait parvenir leurs inscriptions pour le programme de dimanche et de mercredi prochain. Le tirage se fera ce matin au bureau du club de courses Laviolette.

— 0 —
Jean-Paul Trudel sera à nouveau l'annonceur de la maison. Incidemment, l'ami Jean-Paul a fêté lundi dernier son 28^e anniversaire de mariage.

Course à réclamer: Ajouter aux anciens règlements: Un propriétaire dont on aura réclamer son seul ou son dernier cheval aura le droit de réclamer un cheval pendant une période de 12 mois.

Evénements spéciaux 1971 de mai et juin:

- 2 mai: 90^e Anniversaire de P.A. Gouin Ltée.
- 9 mai: La fête des mères.
- 16 mai: Le Cap Estival.
- 23 mai: Mr. Gulf Claude Bédard Service Station.
- 30 mai: Trois-Rivières Chrysler.
- 6 juin: Club de baseball les Aigles de Trois-Rivières.
- 13 juin: Le Canal 13 C.K.T.M. T.V.
- 20 juin: "CORBY'S" Gaston Trudel, gérant.
- 23 juin: Invitation Amble ouverte de la St-Jean-Baptiste.
- 27 juin: Le Journal du Cap-de-la-Madeleine.
- 30 juin: Invitation de la Fête du Canada.



Une vue des nouvelles écuries

Vente fumée

25% à 75%

DE RABAIS

sur chemises, cravates, pantalons, habits, vêtements d'hiver, vestons sport, etc., etc.

Renommé
INC.

1586, St-Philippe Trois-Rivières

Trois-Rivières aurait sa perfecta loto-Québec

TROIS-RIVIERES (C.M.) — "Il n'est pas impossible que la piste de Trois-Rivières ait sa "Perfecta Loto-Québec" de nous déclarer un personnage du monde des courses sous harnais.

Cette innovation dans le monde des courses sous harnais sera lancée officiellement le 23 juin prochain à Blue Bonnets. Sur le plan local nous n'avons pu rejoindre le président Gaston Belerive retenu par ses affaires, pour connaître ses intentions sur ce lancement.

Ce perfecta consistera à choisir les quatre premiers chevaux d'une course spéciale présentée un mercredi sur différentes pistes du Québec. Les vainqueurs seront ceux qui auront choisi les quatre chevaux dans l'ordre mais ceux qui auront eu la chance de choisir les quatre chevaux dans le désordre recevront une part du gros lot.

Une bonne partie des revenus de cette nouveauté ira à l'industriel des courses en général.

Dimanche, 2 mai

Pour la piste de Trois-Rivières tout est prêt pour l'ouverture officielle dimanche soir

avec un programme de 10 courses. Le travail ne manque pas au bureau du club de courses Laviolette. Ce matin, le premier tirage se fera pour le premier programme.

Pour commencer la saison les épreuves sont prévues le dimanche soir à 8h. et le mercredi. Dès que les autres écuries seront disponibles il y aura un troisième soir qui serait le samedi.

Le club Laviolette reçoit à chaque jour de nombreuses demandes surtout à la suite de la rumeur qui veut que la piste de Sherbrooke n'opère pas cette année. Mais les dirigeants locaux ne peuvent suffire aux demandes à la suite d'un manque d'espace pour loger ces chevaux.

On s'attend à ce que près de 175 demandes soient refusées à la suite de cette crise de logement.

Pour les courses écoles les amateurs pourront voir ces recrues à l'oeuvre à la fin de mai. Ces jeunes poulains n'attendent que le signal du départ pour démontrer leur savoir-faire.

Baseball

4^e EVENEMENT

Elmira
vs
Les
Aigles

Pour plus d'informations
LES AIGLES DE TROIS-RIVIERES INC.
379-0404



ETUDIANT
avec carte
d'identité
et photo
\$1.00

ADMISSION

LOGE	\$2.00	MEZZANINE	\$1.75
GENERALE	\$1.50	ENFANTS	50¢

CE SOIR
6h.30

Le Sommet du chic...

Prix pour toutes
les bourses
Réparations
gratuites

\$49⁰⁰
\$69⁰⁰

Diamond
INC.



SPECIAUX AU COMPTOIR SEULEMENT

1/4 Poulet Bar-B-Q	CHOIX DU CHEF	\$1.00
CUISSE		\$1.00
POITRINE		\$1.20

SERVIS AVEC SAUCE, SALADE, FRITES, PAIN

LIVRAISON 15 MINUTES

76, boul. Ste-Madeleine
Cap-de-la-Madeleine

1024, Champlain
Trois-Rivières

376-4424

378-5404



VOUS PAIE
UNE
TOYOTA
COROLLA
COUPEE



gracieuseté de Gauthier Automobile

CHAQUE ACHAT
D'UN REPAS
VOUS DONNE
UNE CHANCE
DE GAGNER
CETTE AUTO

ATTRIBUTION LE 31 JUILLET SUR LES ONDES DE **CJTR**

Déposez vos coupons dans les boîtes placées à cette fin à nos comptoirs et à CJTR. Les employés et leurs familles ne sont pas admis à ce tirage.

Dans la ligue de crosse des Cantons de l'Est

Les Jets de Drummondville ouvrent leur saison à Windsor



La ligue de balle-molle Commerciale Labatt 50 de Victoriaville, démarre sur un bon pied et est appelée à connaître de bons succès cet été. Les dirigeants de ce circuit se sont réunis cette semaine à la

Caisse Populaire de Victoriaville. Cidessus le président du circuit: M. Michel Boulanger et le vice-président: M. Philippe Sévigny. (Photo LeRo)

DRUMMONDVILLE — La direction des Jets de Drummondville, de la ligue de crosse des Cantons de l'Est, vient de communiquer que 17 joueurs avaient jusqu'à présent accepté les conditions de l'équipe, en vue de la prochaine saison qui débutera officiellement ce soir, alors que les Aigles de Windsor et les Lions de Granby recevront respectivement la visite des Jets de Drummondville et des Tigres de Cowansville.

Le duo Paris-Tardif gagne

VICTORIANVILLE (R.L.) — Samedi dernier au terrain de l'Académie à Victoriaville se tenait un mini-tournoi de fers organisé par la direction de la ligue du président Claude Dault. Ce tournoi était organisé dans le but de fournir un entraînement adéquat aux jeunes garçons qui seront marqueurs et arbitres pour la saison 71. L'entraîneur était Georges-Henri Jacob. Douze équipes ont participé au tournoi. Un total de 72 parties ont été disputées.

L'équipe de Hervé Paris et Hector Tardif a remporté les grands honneurs de la compétition, tandis que le duo de Gérard Dion et Gaston Proulx a pris la deuxième place.

Onze vétérans seront de retour dans l'uniforme des Jets cette saison, soit les Normand Dionne, Réal Gagnon, Roger Fagnan, Yvon Lemaire, Pierre Courchesne, André Biron, Gaston Vadnais, Pierre Lemire, René Parenteau, Pierre Sylvain et Michel Hébert.

Six recrues qui ont impressionné au camp d'entraînement, en sont jusqu'à présent venus à une entente avec la direction de l'équipe. Il s'agit de André Lampron, Alain Boudreau, Eric Shoener, Denis Côté, André Jutras et Bernard Robidas.

Paul Malouin, président de l'équipe locale, a également fait savoir que le Dr Gilles Guilbeault serait le médecin du club. Dr Jean-Claude Dupont psychothérapeute, Jacques Mathieu publicitaire, Gilles Lebel statisticien, Denis Caron annonceur aux joutes locales, Paul Beausoleil photographe, Jacques Desautels chronométrier.

Les Jets du nouvel instructeur Raymond Fortin entreprendront

leur saison 1971 ce soir le 29 en rendant visite aux Aigles de Windsor de l'instructeur Pierre-

Paul Blouin. Ils disputeront leur première joute locale dimanche soir à

compter de 20h.30, et recevront pour l'occasion la visite des Lions de Granby.

A Plessisville

Beaudoin gagne le marathon du festival de l'érable en 1h.28

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Douze concurrents ont pris le départ et se sont tous rendus à destination dans le marathon organisé par le festival de l'érable de Plessisville. La ferme Barilée, à l'entrée ouest de Plessisville, avait été déterminée comme point d'arrivée. Quant au départ, il a eu lieu à l'hôtel de ville de Victoriaville ou le maire adjoint, M. Gédéon Grenier, a donné le signal aux concurrents. La distance à parcourir entre les deux points était de 16 milles. Les coureurs ont accompli ce trajet par un temps frais et sous une pluie fine qui est tombée durant certaines périodes du marathon.

Les concurrents Roger Beaudoin de Laurierville est arrivé premier. Il a parcouru les 16 milles en 1h.28m. Son succès lui a mérité le trophée du Festival de l'érable, la

médaille d'or offerte par O'Keefe, ainsi qu'une bourse de \$100. Aîné Roussy de Sept-Îles est arrivé 2e avec un temps de 1h.44m. Il a ainsi gagné la médaille d'argent de O'Keefe et une bourse de \$75. Jules Filion de Ste-Anastasia est arrivé 3e et il gagne la médaille de bronze donnée par O'Keefe et \$50 en argent pour avoir parcouru les 16 milles en 1h.46 m. Le 4e sur la liste est Jocelyn Guillemette de Ste-Agathe de Lotbinière; il a pris 1h.49m. pour accomplir le trajet et se mérite une bourse de \$25. Les autres concurrents gagnent chacun une bourse de \$10. Ce sont Pierre Hébert d'Arthabaska avec un temps de 1h.52. Pierre Desmarchais de Plessisville avec 1h.54m et 12 s. Pierre Beaudoin de Laurierville qui a pris 1h.54m. et 51s. pour accomplir le trajet. Le 8e sur la liste est Réal Sanson de Plessisville avec 2h.4m. le 10e est Claude Roger de Plessisville avec 2h.8m. le 11e André Breton de Plessisville avec 2h.23 m. Quant au 12e, il s'agit d'un courageux garçon de Plessisville, Yvon Bergeron qui a pris 2h.29m. et 32 s. pour parcourir les 16 milles du marathon. Le jeune coureur a évité l'élimination par 28 secondes mais il a été félicité chaleureusement par les organisateurs du concours et les nombreux spectateurs qui ont suivi avec intérêt le déroulement de ce marathon.

d'argent O'Keefe et \$10 en bourse.

Les responsables

C'est M. Camille Gagnon qui a dirigé le comité responsable de l'organisation et de la réalisation de ce grand marathon du Festival de l'érable de Plessisville. Ses principaux collaborateurs étaient Lucien Vaillancourt, Rolland Vaillancourt, Bruno Beaudoin, Côme Gagnon, Jacques Comtois, Gérard Gingras, M. Camille Gagnon a tenu à souligner l'étroite collaboration apportée par les policiers du secteur concerné et des Ambulanciers St-Jean.

Arthabaska n'y sera pas

ARTHABASKA (R.L.) — C'est maintenant définitif, Arthabaska ne fera pas partie de la ligue junior des Bois-Francs. C'est ce que vient d'annoncer le commissaire de la ligue Fernand Laveault lors d'une importante assemblée tenue cette semaine.

Le commissaire Laveault a décrété que tous les joueurs du club Arthabaska étaient "gelés" à l'exception du lanceur Laurent Roux qui devra se rapporter au F. Hamel de Victoriaville.

Le circuit junior opérera donc à cinq équipes: Le Yvon Thiébeau Inc., de l'instructeur Denis Provencher, le F. Hamel dirigé par Claude Bernard, le Warwick de l'instructeur Jean-Claude Carrier, le Princeville dirigé par Jean-Luc Longchamps et enfin le V. Boutin Express piloté par Gabriel Michaud.

Le "Sprint"

Un "sprint" était également au programme du marathon du Festival de l'érable de Plessisville. Roger Beaudoin est arrivé premier avec 1m.51 s. gagnant ainsi le trophée du Festival de l'érable, la médaille d'or O'Keefe et une bourse de \$50. Jocelyn Guillemette s'est classé 2e avec 2m.11s. et se mérite la médaille

Demain à la légion Canadienne

Denis Romaneski sera présent à la danse annuelle des Rangers

DRUMMONDVILLE (B.A.) — à la fête. Il est possible que Denis Romaneski, un ancien porte-couleurs des Rangers de Drummondville, qui évoluait cette saison avec les Blades de New-Haven, prendra part à la danse annuelle des Rangers, qui se déroulera vendredi soir à la salle de la Légion canadienne, à compter de 9h.

Au cours de cette 3ème danse annuelle, les supporters de l'équipe drummondvilloise auront tout le loisir de rencontrer leurs favoris qui seront tous présents à la fête. Il est possible que d'autres anciens joueurs des Rangers soient de la partie. Pour obtenir plus d'informations sur cette activité, on peut contacter les organisateurs, soit Jean-Claude Bonneau (477-2072 ou 472-1171) ou Teddy St-Pierre (478-5847). Les billets sont présentement en vente, au coût de \$2.50 le couplet. Au cours de cette soirée, Bruno Gagnon de Drummondville, assumera les frais de la musique.



OUVERTURE OFFICIELLE du

motel Robinson inc.

STE-GENEVIÈVE DE BATISCAN, QUÉBEC

VENDREDI, 30 AVRIL

DANSE

DU VENDREDI AU DIMANCHE SOIR
avec LES APOLLONS

SALLE DE RÉCEPTION

POUR BANQUETS, NOCES,
FÊTES INTIMES, ETC.
SALLE À MANGER
MAINTENANT OUVERTE POUR
VOUS PERMETTRE DE DÉGUSTER
DES METS QUÉBÉCOIS.

Réservez à l'avance
327-4796
POUR MOTELS OU CHALETS

A proximité du
Motel Robinson
LE CAMPING ROBINSON
vous invite à réserver
maintenant votre terrain
pour la saison.

LATULIPPE

PRESENTATION 1971
DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR QUÉBEC

BOTTES DE COW-BOY

BOULET acme
GENERAL FOOT WEAR

HH BROWN
75 MODELES
CHOIX DE COULEURS

HOMMES - FEMMES - ENFANTS
A COMPTER DE
9.95 - 12.95 - 15.49 - 16.95 - 17.95 - 20.95 - 22.95 - 24.49 - 26.95 - 29.95 - 30.95 - 34.95 - 39.95 - 44.95

CHAPEAUX COW-BOY
Le plus grand choix de qualité et couleurs — A compter de

1.00 - 1.49 - 2.98 - 3.95 - 5.95 - 13.95 - 18.50 - 20.00 - 22.00

GWG kings

Jean Blue Rider 9.95
Jean Beige Rider 9.95
Jean Super Slim 8.95
Jean Flare (évasé) 9.95
Jean trace 6.95

Jean Jacket Blue 11.95
Jean Jacket beige 11.95

Chemises Western COWBOY KINGS 9.95 et 10.95

EN SPECIAL 1971 SELLE DE L'ANNEE
BIG HORN
Valeur \$325.00 pour \$255.00
Garantie à vie

SELLE DE LA SAISON
TEX-TAN
Valeur \$369.00 pour \$289.00
Garantie à vie

ATTENTION! CES SELLES SONT COMPLETEMENT EQUIPEES

VETEMENTS
WESTERN LIGNE COMPLETE DE PANTALONS CHEMISES HOMMES ET DAMES COUPE-VENT WESTERN EN CUIR DIFFERENT GENRE GRAND CHOIX DE CEINTURES

EQUIPEMENT pour EQUITATION
LICOUS BRIDES BRETTES MARTINGALES ETRILLES SANGLES GUIDES ETRIER MORS DE BRIDE CHOIX CONSIDERABLE

LATULIPPE

637, RUE ST-VALLIER, OUEST QUÉBEC 8, QUE.

